

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

LUNDI 1er JUILLET



SORTIE AU PARC PAIRI DAIZA (Belgique)

(pour tous les enfants scolarisés à l'Ecole Hainaut-Baugnies)

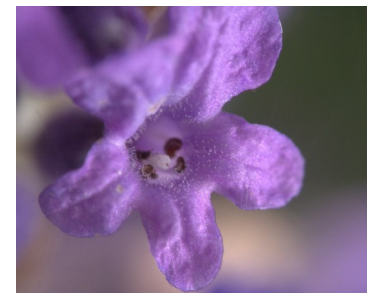
organisée par l'Association des Parents d'Elèves en partenariat
avec l'Association des Ecoliers

Pairi Daiza signifie, en vieux persan, « jardin clos ». Il s'agit de la plus ancienne dénomination jamais donnée au « paradis ». Dès lors, quel plus beau nom que celui-là pour vous accueillir, chers visiteurs, dans notre Jardin extraordinaire ? Un jardin de 55 hectares, rêvé au pied des ruines de l'abbaye cistercienne de Cambron, et protégé du monde extérieur par un mur de trois kilomètres de long ? Entrez... oubliez vos soucis et laissez-vous toucher par ce que vous allez voir. Par la nature, d'abord, avec ses arbres séculaires, ses fleurs si belles, ses plantes luxuriantes venues du bout du monde. Par les trésors d'architecture et d'artisanat, tous authentiques, réalisés par ces hommes aux doigts d'or venus de Chine, d'Indonésie, de Thaïlande,... Laissez-vous toucher par nos 5.000 animaux qui vivent ici en harmonie. Bienvenue dans notre Jardin des Mondes. Bienvenue à Pairi Daiza.

- **Départ prévu à 9 h place de l'école**
- **Retour (vers 17 h)**

L'enfant devra être muni obligatoirement de sa carte d'identité.

THIVENCELLE



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

Juillet



- A la Saint-Thierry aux champs et nuit
- Quand juillet commencera, ta faux affâteras
- Ciel de juillet rouge au matin, veut un pluvieux voisin
- En juillet, jusqu'au dernier, mets ton blé dans ton grenier
- En juillet, mois d'abondance, le pauvre a toujours sa pitance
- Au neuf juillet, on entend du coucou le dernier chant
- Juillet, c'est le mois de la moisson, vite on dépouille les sillons
- Quand reviendra la Saint-Henri, tu planteras ton céleri

Juillet 2013

QUE CONTIENT LE BULLETIN D'INFORMATIONS CE MOIS CI ?

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Accueil de loisirs du 8 juillet au 02 août
- Fête nationale et défilé carnavalesque
 - Informations diverses

INFORMATIONS CCAS

- Le service civique jeunes 16 à 25 ans

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

- Sortie au parc de Pairi Daiza (Belgique) organisée par l'Association des Parents d'Elèves en partenariat avec l'Association des Ecoliers, le 1er juillet

Le service civique jeunes 16 à 25 ans

Un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Quelles sont les conditions pour pouvoir m'engager en Service Civique ?

Pour être volontaire, il faut avoir entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Aucune autre condition n'est requise; en particulier, il n'y a pas de condition en termes de diplôme ou d'expérience professionnelle préalable. Ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout.

Les conditions d'engagement des jeunes entre 16 et 18 ans sont aménagées. Les missions doivent être adaptées à leur âge et une autorisation parentale est nécessaire.

Les jeunes en situation de handicap peuvent faire un Service Civique. L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Quelles sont les modalités de l'engagement de Service Civique ?

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Une indemnité de 467,34 euros nets par mois est directement versée au volontaire par l'Etat, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission.

L'organisme d'accueil verse aussi au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 106,31 euros, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.)

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 106,38 euros par mois.

Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale.

Au total, selon les situations, les volontaires en Service Civique perçoivent entre 573,65 euros et 680,15 euros par mois.

Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le Service Civique.

Un accompagnement pour faciliter le déroulement de la mission est proposé. Il s'agit d'une phase de préparation et d'accompagnement dans la réalisation de la mission, d'une formation civique et citoyenne et d'un appui à la réflexion sur le projet d'avenir.

Des milliers de missions sont disponibles, et régulièrement mises à jour dans neuf thématiques différentes.

Si vous avez besoin d'une orientation personnalisée, vous pouvez également vous renseigner auprès des [Missions Locales](#) et des [Points d'Accueil et d'Information pour la Jeunesse](#).

Mission locale Quiévrechain : 374, rue Jean-Jaurès, TEL : 03 27 45 63 33

Si vous ne trouvez pas ci-dessus les réponses aux questions que vous vous posez, contactez le n° 0811703939